

Assurance Contre le Feu

La Cie d'Assurance du Canada

EASTERNBureau-chef, Halifax, N. E.
Capital, \$1,000,000
Agences dans les principaux centres du Canada.D. C. EDWARDS, Gérant-Résident,
Salle B, Bâtisse Temple, MONTREAL.**FAUCHER & Fils**

Importateurs et Marchands-Feronniers

Bois et Garnitures de VoituresFournitures pour Carrossiers et Forge-
rons, telles que Fer en barres, Acier,
Charbon de forge, Peintures,
Vernis, etc.Nos 796 à 802, Rue Craig,
MONTREAL.

Téléphone 576

BERNIER & CIE.,

GRAINS,

GROS

FARINES,

SON ET GRU.

DETAIL

MOULÉE,

GRAINES DE SEMENCE.

271 & 273 rue CASCADES

SAINT-HYACINTHE

A VIS DE FAILLITE.

Dans l'affaire de

L. D. HEROUX, Débiteur-cédant.

St-Barnabé

Le soussigné vendra par encaissement public, lundi le 25 février 1895, à deux heures de l'après-midi, à la porte de l'église de St-Barnabé, comté de St-Maurice, les immeubles ci-après désignés, savoir :

1o Un emplacement situé dans le village de la paroisse de St-Barnabé, du contenu de vingt-quatre perches et soixante-dix pieds en superficie, plus ou moins, renfermé dans les limites suivantes, savoir : en front par le chemin public, en profondeur, Louis Bellerive, du côté nord, Léger Boucher et du côté sud, le chemin public ; avec maison, hangars et autres bâtisses dessus érigées, connu et désigné sous le numéro deux cent trente-neuf (239) du cadastre d'enregistrement du comté de St-Maurice, pour la dite paroisse de St-Barnabé.

2o. Une terre située en la dite paroisse de St-Barnabé, à la concession de St-Joseph de soixante arpents en superficie plus ou moins, dans les limites suivantes, savoir : tenant en front à la grande rivière d'Yamachiche, en profondeur au premier rang de l'augmentation de Caxton, joignant du côté sud à Thomas Aubry et du côté nord au Township de Caxton, avec les bâtisses dessus construites et les dépendances, connue et désignée aux plans, et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement du Comté de St-Maurice pour la dite paroisse de St-Barnabé, comme faisant partie du numéro cent cinquante-cinq (155).

3o. Un terrain situé dans le quatrième rang de la paroisse de St-Elie, le dit terrain formant une pointe bornée par les deux bouts par la rivière Machiche et du côté nord par le canal du moulin à farine, et du côté sud par Augustin Pepin Lachance avec un moulin à farine et travaux dessus érigés, faisant partie du numéro treize J (13 J) du quatrième rang du cadastre de St-Elie, comté de St-Maurice.

4o. Un autre terrain situé au même lieu, contenant un arpent et demi de large sur sept arpents de profondeur, plus ou moins, tenant en front au chemin public, en profondeur à Narcisse Grenier ; le dit terrain faisant partie du numéro treize J (13 J) du quatrième rang du cadastre de St-Elie. A distraire du dit terrain, deux terrains, dont l'un situé au côté du canal à aller à la dite rivière, et l'autre au front du dit terrain, appartenant les dits terrains à Louis Pepin Lachance Fils.

Les conditions de cette vente sont pour argent comptant.

Trois-Rivières, 5 Février 1895.

F. VALENTINE, Curateur.

M. MARTIN, Encanteur.

Lettre de Québec.

Québec, 7 février 1895.

Nous traversons la période d'accalmie commerciale de l'année. La série ordinaire des bals, des sauteries intimes, des parties de plaisir aux environs de la ville, des sports, des réceptions de jour, marche comme d'habitude et ira s'égrenant ainsi jusqu'au mercredi des cendres. D'autre part les inventaires occupent et patrons et employés. Enfin, un peu partout, on s'occupe des loyers. Le nombre de maisons à louer et à vendre est plus considérable que jamais ; et la propriété ne se vend pas, elle se donne comparativement au prix qu'elle a coûté. Au lieu de fixer un prix pour leur maison, bien des gens demandent aujourd'hui qu'on leur fasse des offres d'achat sous forme de soumissions. Cet état de choses ne peut certainement pas durer, et m'est avis que la propriété à Québec devra en fin de compte augmenter de valeur. Ce serait le moment favorable pour les gens ayant de l'argent placé à chiche intérêt d'acheter maisons, emplacements et terrains.

Pour sortir de cette ornière, il faut pourtant que les citoyens de Québec se rassemblent, se concertent et agissent. Ce n'est pas en s'apitoyant sur le mauvais état des affaires que l'on améliorera la situation.

Où en sont donc les grands projets qui, un jour, ont si vigoureusement remué l'opinion ? S'ils étaient si nécessaires à la prospérité de Québec, que ne les remet-on pas sur le tapis ?

Les grands projets qui concernent Québec et, par action reflexe, la province et la Confédération, sont : 1o le pont de chemin de fer à Québec ; 2o le service de steamers transatlantiques à grande vitesse ; 3o le chemin de fer de Québec à Parry Sound sur la baie Georgienne ; 4o la prolongation de la navigation du Saint-Laurent jusqu'à Québec au printemps et à l'automne.

Remarquez bien que ces différents projets s'accompliront infailliblement tôt ou tard dans l'intérêt du pays entier.

Alors pourquoi donc les Québécois ne se mettent-ils pas de suite en besogne et ne hâtent-ils pas ainsi l'exécution d'au moins une de ces entreprises ?

L'opinion se partage ici sur la question de savoir quel est le projet le plus immédiatement urgent : ou le pont, ou le chemin de fer de Québec à Parry-Sound.

A mon humble avis, la construction d'un pont de chemin de fer entre Québec et Lévis, à des titres incontestables à la préséance ; c'est lui qui devrait être l'ainé des soucis immédiats des Québécois.

La construction du pont sans retard s'impose parce qu'il est le complément indispensable de l'organisation du port de Québec pour le trafic.

En effet, quand un service de steamers rapides sera organisé et fonctionnera entre l'Europe et le Canada, ce service aura son terminus à Québec ; car la montée du fleuve depuis Québec jusqu'à Montréal, en dépit des travaux de creusement, n'offrira jamais de sécurité suffisante pour les coques de plus en plus monstrueuses d'outre mer. Les Montréalais peuvent rire sous cape, mais il leur faudra bien un jour se rendre à l'évidence des faits. Alors ces grosses masses flottantes viendront mouiller le long des grandes jetées du

havre, et ne bougeront de là, que pour retourner en Europe.

Il leur faudra donc trouver dans le havre toutes facilités d'expédition possibles. Ils devront pouvoir débarquer un voyageur ou un colis sur le quai et l'expédier à sa destination, que ce soit à Boston, à Winnipeg, à Vancouver, à Chicago, à la Nouvelle-Orléans ou à San Francisco, par la voie la plus courte et la plus rapide.

Il deviendra donc nécessaire que toutes les voies ferrées de la rive sud convergent à Québec dans la vallée et l'embouchure de la Saint-Charles.

Et pour cela, il faut le pont.

Le pont amènera du côté des bassins du havre l'Intercolonial, le Grand-Tronc, le Québec Central, et le futur Montréal Sorel et Lévis, et avec eux, plusieurs centaines de familles d'employés dans l'administration de ces chemins de fer.

Conçoit-on un peu la révolution énorme que cette construction produirait dans Québec ! C'est au point qu'un magnat de chemin de fer me déclarait, il n'y a pas longtemps, que si les Québécois devaient hypothéquer leurs maisons pour faire construire le pont, ils ne devraient pas hésiter un seul instant. A Montréal, vous comprenez parfaitement ces choses-là, mais ici on n'y voit que du feu, ou rien du tout. La preuve c'est qu'il n'est plus question du pont, pas plus que de l'homme dans la lune ; ah ! mais, par exemple, on passera son temps à ergoter sur le dernier scandale social ou politique, le cancan du jour, la philosophie ancienne, sur le parti bleu et le parti rouge. Quand il a bien ergoté de la sorte, le Québécois s'en va se coucher et ronfle profondément jusqu'au lendemain ; le lendemain il recommence comme de plus belle ; c'est-à-dire que l'on fait ici de la rêverie, de la jonglerie et surtout de la flânerie et qu'on laisse absolument de côté les choses pratiques et urgentes. Si les Québécois pensent faire quelque progrès de cette façon, ils se trompent grandement.

Il y a quelque temps, il a été question de la formation d'un syndicat pour la construction d'un tramway électrique important : On n'entend plus parler de l'affaire. Comme à l'ordinaire, foule de Québécois ont de suite jeté de l'eau froide sur le projet, en disant que les gens qui étaient dans l'affaire n'étaient pas sérieux et n'inspiraient pas confiance pour cette raison. Qu'en savent-ils ?

Nous verrons tout probablement s'implanter ici au printemps une fabrique de vêtements de caoutchouc ; la ville est disposée à subventionner l'entreprise pendant un certain nombre d'années. Un journal, l'Événement, dont le désintéressement, en affaires, est parfaitement connu, n'a trouvé rien de mieux à faire il y a quelque temps que de jeter une douche d'eau froide sur les bonnes dispositions de l'édilité. "Soyons prudents," s'est-il écrié, car nous pourrions bien y perdre notre argent.

Vous avez là un échantillon de l'esprit qui tue notre ville.

Mais revenons au pont. Je sais une chose : Si l'entreprise ne paraît pas occuper notre public, certaines gens, cependant, ont le courage de pousser sans bruit à la roue, et il pourrait se faire qu'à un moment donné, avant longtemps, nous verrions le projet s'acheminer sûrement vers sa réalisation complète. Ce ne sont pas les plans qui manquent ; il y en a tant et plus,